



Le PLR propose de revoir la gouvernance de l'Hôpital cantonal pour qu'il ne soit plus un service de l'Etat

La droite veut autonomiser le CHUV



Le PLR vaudois entend conférer plus d'autonomie et de transparence pour le CHUV en modifiant son statut.
Keystone

« SELVER KABACALMAN

Santé » Le PLR Vaud ne veut plus que le centre hospitalier universitaire vaudois dépende du ministre de la Santé, Pierre-Yves Maillard. L'Hôpital cantonal pèse aujourd'hui 1,7 milliard et emploie plus de 11 000 personnes. Il fait partie des services offerts par l'Etat à sa population et en ce sens, il est directement rattaché au Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) dirigé par le socialiste Pierre-Yves Maillard. Son statut juridique est réglé par la loi sur les Hospices cantonaux qui permet au centre hospitalier d'avoir un directeur général, Pierre-François Leyvraz, subordonné au chef de son département.

Cette forme de gouvernance est remise en cause par la droite. Le Parti libéral-radical veut «dépolitiser» le CHUV, pour en faire un établissement autonome de droit public, avec à la tête un conseil d'administration composé notamment de professionnels du milieu hospitalier, exempt de politiciens. Pour ce faire, il a déposé récemment une initiative parlementaire au Grand Conseil.

Changer de formule?

Pour quelles raisons proposer un tel changement, puisque le CHUV semble bien se porter? «Ce ne sont pas les échos que nous avons de l'interne de l'hôpital, répond la députée PLR Florence Bettschart-

Narbel. Presque tous les hôpitaux universitaires de Suisse fonctionnent avec le statut juridique que nous proposons. Le CHUV est une exception.» Elle poursuit: «Nous voulons que les prises de décisions soient plus indépendantes et plus transparentes. C'est pour cette raison que nous proposons de créer un conseil d'administration qui pourra défendre les intérêts du CHUV. L'Etat gardera des prérogatives puisque c'est lui qui nommera les membres du conseil d'administration.»

La gauche n'est pas du même avis et rejette tous les arguments avancés par la droite. «Le manque de transparence est un prétexte», réagit le vert Vassilis Venizelos. Il précise: «Le plan

LA LIBERTÉ

La Liberté
1705 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'390
Parution: 6x/semaine



Page: 15
Surface: 92'117 mm²

Ordre: 1084202
N° de thème: 531.027

Référence: 71061289
Coupure Page: 2/3

stratégique ainsi que les investissements du CHUV sont débattus et votés par le Grand Conseil. La commission de la santé est régulièrement informée de l'état d'avancement des projets stratégiques du CHUV à travers un rapport complet. La commission de gestion a la possibilité de se pencher sur son fonctionnement interne et de formuler des observations et celle des finances fait l'analyse de son budget.» Rares sont les institutions aussi contrôlées, renchérit-il.

Le socialiste Jean Tschopp abonde dans son sens: «Un conseil d'administration ne rendra en rien le fonctionnement plus transparent. Les membres engagent leur responsabilité individuelle et ont un devoir de discrétion.» Le coût de fonctionnement que cela engendrerait n'est pas sans conséquence, selon l' élu. «La droite veut faire siéger neuf membres. Les jetons de présence, les défraiements, le secrétariat, etc.: on arrivera à un montant d'un million. Et ceci sera au détriment du personnel et de ses conditions de travail», déplore-t-il. Pour lui, la droite vise surtout à faire des économies afin de réduire l'importance de l'Hôpital cantonal au

profit des cliniques privées. «C'est un établissement qui a pu se profiler dans l'oncologie avec des sommités internationales. Nous avons aussi un centre de compé-

L'Hôpital cantonal pèse aujourd'hui 1,7 milliard et emploie plus de 11 000 personnes

tence reconnu en neurosciences et dans les maladies infectieuses. Le PLR veut remettre en cause ces investissements ambitieux.»

Indépendance politique

Pour la vert'libérale Graziella Schaller, avoir un conseil d'administration intégrant des professionnels issus de domaines divers tels que la santé, les ressources humaines, la gestion est un véritable atout: «Cela permettrait d'avoir des échanges riches avec des ressources précieuses, venant de différents horizons, argumente-elle. Le directeur ne sera pas seul. Les décisions seront

prises en groupe. En cas de désaccord avec le politique, le directeur pourra ainsi compter sur le soutien de son conseil. Les membres pourront l'accompagner dans les négociations.»

Pour le professeur Pierre-François Leyvraz, directeur général du CHUV, le statut juridique officiel ne reflète pas le degré d'autonomie réelle de l'institution. «Certes, nous sommes un service de l'Etat, mais le CHUV garde une large autonomie. Nous avons une loi sur les hospices qui nous donne beaucoup d'indépendance, notamment sur les nominations et décisions internes.» Pour lui, il n'y a aucune raison de changer de modèle de gouvernance: il est le directeur et son chef direct est Pierre-Yves Mailard. Avoir accès aux décideurs politiques est un gage de rapidité et d'efficacité. «Le dialogue singulier avec le conseiller d'Etat est unique et permet d'avoir des retours directs», relève-t-il. Et cela séduit les investisseurs: «La Fondation Ludwig de recherche sur le cancer a choisi un partenariat avec nous aussi parce que notre ministre de la Santé a pu lui donner des garanties de stabilité sur le long terme.» »



Aucune raison de changer pour Pierre-Yves Maillard

Le chef du Département de la santé, Pierre-Yves Maillard, ne voit aucune raison de revoir la gouvernance du CHUV.

Le fonctionnement actuel de la gouvernance du CHUV permet une bonne réactivité, plaide Pierre-Yves Maillard. «Au nom du Conseil d'Etat, je contrôle et soutiens le directeur, avec lequel j'ai une séance par semaine et plusieurs contacts téléphoniques.» Le modèle d'un établissement avec un conseil d'administration n'est certes pas une nouveauté, explique le ministre. «Il existe à Genève, Fribourg, Saint-Gall, etc. Il ne saute en revanche pas aux yeux que ce type de gouvernance fonctionne mieux dans ces hôpitaux.»

Il poursuit: «A Saint-Gall, par exemple, le conseil d'administration de l'hôpital public a décidé de fermer quatre sites régionaux, dont un récemment construit et financé par l'Etat. La population est furieuse, elle s'adresse à la conseillère d'Etat qui est obligée de dire qu'elle n'y peut rien.»

Mais que peut faire un conseiller d'Etat dans une telle situation? «Il ne peut infléchir la stratégie d'un établissement qui est pourtant l'hôpital de dernier recours de la population qui l'a élu. S'il le fait, il

désavoue le conseil d'administration et ouvre une crise de gouvernance.»

Et il ajoute: «C'est ainsi que la droite libérale croit enlever du pouvoir à l'exécutif, mais elle en retire en fait au parlement et au peuple, puisque celui-ci ne peut avoir de réponse à travers ses élus», explique Pierre-Yves Maillard. En somme, le ministre dénonce une perte de contrôle démocratique à tous les niveaux.

Est-ce que l'on se dirige vers une privatisation? «En général, c'est l'étape suivante, oui», explique le ministre. «Certains ne peuvent pas supporter qu'il y ait un service public. Des investisseurs privés veulent ces parts de marché. C'est une simple lutte permanente pour le chiffre d'affaires», conclut-il.

Le PLR rejette l'analyse du ministre: «L'Université de Lausanne est aussi un établissement autonome de droit public et il reste en mains publiques.» Reste que l'Unil n'a pas de conseil d'administration. «Mais il existe un conseil de l'université qui correspond à une sorte d'administration», ajoute Florence Bettschart-Narbel. » SK